

LES JOURNÉES INFOS CONSEILS

≡ MAISON DES ASSOCIATIONS ≡

93, la Canebière 13001 Marseille / Accueil : 04 91 55 39 50

Un vendredi par mois

28 février / 28 mars / 25 avril

23 mai / 20 juin / 4 juillet

19 septembre / 17 octobre / 21 novembre

De 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30

Renseignements au :
04 91 55 33 37

≡ ANTENNE WALDECK ROUSSEAU ≡

161 bis, avenue Roger Salengro 13002 Marseille

Un lundi par mois

24 février / 17 mars / 28 avril

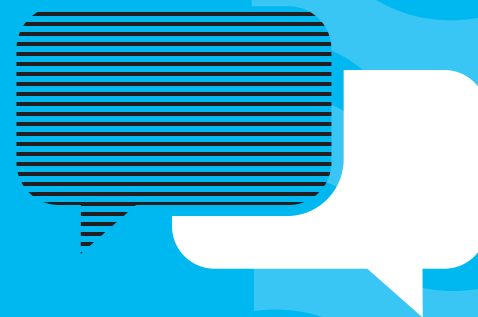
12 mai / 23 juin / 30 juin

8 septembre / 6 octobre / 3 novembre

De 9h à 12h

Renseignements au :
04 91 55 39 60

JOURNÉES INFOS CONSEILS



Des professionnels vous reçoivent gratuitement et proposent des conseils et un appui individuel sur rendez-vous aux associations de loi 1901 en cours de constitution ou existantes, adhérentes ou non adhérentes à la Maison des Associations.



VILLE DE
MARSEILLE



Appui à la vie associative :

Accueil et orientation des associations (conditions, démarches, statuts pour la création d'une association). Information sur l'offre de services de la Maison des Associations.

★ MAISON DES ASSOCIATIONS CANEBIÈRE

Conseils juridiques :

Informations juridiques de la création à la dissolution d'une association, ses statuts, sa composition, ses activités, ainsi que les droits et les obligations de ses membres et leurs représentants

★ MAISON DES ASSOCIATIONS TOUTE LA JOURNÉE ET WALDECK-ROUSSEAU LE MATIN

Gestion comptable :

Appui et conseil à la comptabilité associative.

★ MAISON DES ASSOCIATIONS TOUTE LA JOURNÉE ET WALDECK-ROUSSEAU LE MATIN

Gouvernance :

Soutien aux associations sur les questions de pilotage, de gestion administrative et de développement.

★ MAISON DES ASSOCIATIONS TOUTE LA JOURNÉE ET WALDECK-ROUSSEAU LE MATIN

Accompagnement au recrutement :

France Travail Pro vous accompagne dans vos recrutements en vous informant des mesures à l'emploi et en vous proposant des outils adaptés à chaque situation.

★ MAISON DES ASSOCIATIONS CANEBIÈRE DE 9H À 12H

Fiscalité applicable aux associations :

Le correspondant «associations» de la direction régionale des finances publiques (DRFIP) vous accueille pour clarifier le contexte fiscal dans lequel votre structure évolue.

★ MAISON DES ASSOCIATIONS CANEBIÈRE DE 9H À 12H

Accès aux subventions de la Ville de Marseille :

La Ville de Marseille soutient de nombreux projets associatifs. Pour simplifier vos démarches, un « portail des subventions » a été créé et un agent se tient à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre demande de financement.

★ MAISON DES ASSOCIATIONS TOUTE LA JOURNÉE ET WALDECK-ROUSSEAU

La Fabrique 13 informe les porteurs de projets sur les divers programmes de financement de l'Union Européenne (Erasmus+ FSE+ et Feder+) tout en expliquant leurs objectifs, leurs publics cibles et leurs priorités. Il propose un accompagnement personnalisé en fonction des critères d'éligibilité et des thématiques de chaque programme.

LA FABRIQUE 13

ANTENNE WALDECK-ROUSSEAU

- lundi 17 mars 2025
- lundi 28 avril 2025
- lundi 23 juin 2025
- lundi 6 octobre 2025

MAISON DES ASSOCIATIONS

- vendredi 28 février 2025
- vendredi 4 juillet 2025
- vendredi 19 septembre 2025
- vendredi 21 novembre 2025

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES COMPTABLES 2024

ADIES 13

Un mercredi après-midi par mois un professionnel dispense des conseils téléphoniques gratuits et personnalisés, le :

- 26 février
- 26 mars
- 23 avril
- 21 mai
- 18 juin
- 2 juillet
- 17 septembre
- 15 octobre
- 19 novembre

Prenez rendez-vous auprès du Pôle Ressources : 04 91 55 33 37



Salon de l'Information Associative à la Maison des Associations

- Le vendredi 23 mai 2025
- Le vendredi 17 octobre 2025